



Centre Régional de la Propriété Forestière OCCITANIE

REÇU LE
12 AOUT 2021
ST ELIX LE CHATEAU

Mairie de SAINT-ELIX LE CHATEAU
A l'attention de Monsieur le Maire
31430 SAINT-ELIX LE CHATEAU

Auzeville-Tolosane, le 27 juillet 2021

N/Réf. : 435/LA61/P/ER/EM

Objet : Projet de PLU de SAINT-ELIX LE CHATEAU

Monsieur le Maire,

Nous avons bien reçu le projet de PLU de votre commune que vous nous avez fait parvenir. La majorité des boisements y sont classés au titre de l'article L151-23 du code de l'Urbanisme.
Nous rappelons à ce titre, que chaque demande de coupe de bois vous sera transmise pour autorisation ce qui complique les démarches tant des propriétaires que de la mairie.
Cependant au regard du très faible taux de boisement de votre commune, nous comprenons cet enjeu et formulons un **avis favorable** à ce projet de PLU.

Nous profitons de cette occasion pour vous rappeler le rôle du CRPF, organisme public chargé de développer, d'orienter et d'améliorer la gestion durable de la forêt privée. Vous trouverez plus de renseignements concernant nos missions et nos actions sur notre site internet : <https://occitanie.cnpf.fr/>

Nous nous tenons à votre disposition pour plus d'informations et nous vous prions de recevoir, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments respectueux.

Le Directeur du CRPF


Olivier PICARD



Copie : Antenne CRPF 31 – A. COLAS

Siège
Maison de la Forêt - 7 chemin de la Lacade
31320 AUZEVILLE-TOLOSANE
Tél : +33 (0)5 61 75 42 00

Site de Montpellier
378 rue de la Galéra
34090 MONTPELLIER
Tél : +33 (0)4 67 41 68 10

e-mail : occitanie@cnpf.fr - Site internet : <http://www.cnpf.fr/>

DELEGATION REGIONALE DU CENTRE NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ FORESTIÈRE

